

## CRITERES DE QUALIFICATION DES CIRCUITS LABELLISES POUR LES COUPES DE FRANCE TRIAL 2016

### CRITÈRES DE QUALIFICATION : CIRCUIT CIRO VTT TRIAL

*(D'après le règlement CIRO 2016)*

**Accessions aux épreuves de Coupe de France de VTT Trial :**

**2-8-01 :** La participation aux épreuves de Coupe de France de VTT Trial est régie par le niveau technique des compétiteurs. Le règlement 2016 Coupe de France de VTT Trial reporte en partie la qualification aux épreuves nationales sur les résultats obtenus sur des épreuves régionales et interrégionales.

**2-8-02 :** Les épreuves de la CIROVTT Trial 2016 qualificatives à la Coupe de France 2016 sont :

- Mézières les Cléry (45) le 6 mars 2016 ;
- Hillion (22) le 3 avril 2016 ;
- Brûlon (72) le 24 avril 2016.

**2-8-03 :** Le soir de la troisième épreuve un classement sera établi dans chaque catégorie en prenant les deux meilleurs résultats des trois manches. Une absence sera prise comme le plus mauvais résultat.

**2-8-04 :** La liste des qualifiés (entrants dans les quotas) sera établie par les membres de la commission « changement de catégorie » de la CIROVTT Trial présents à Brûlon. En marge de ces qualifiés une liste de pilotes remplaçants sera établie pour palier à tous manquements des qualifiés.

**2-8-05 :** Au plus tard le lendemain de la 3ème épreuve la liste des pilotes entrants dans les quotas des Comités Régionaux membres de la CIROVTT Trial définis à l'article 1-1 du présent règlement sera publiée. Les pilotes auront jusqu'au mardi soir (minuit) pour valider (accepter) par écrit leur qualification. Toute absence de réponse sera considérée comme refus. La liste définitive, avec les éventuels remplaçants sera alors communiquée à la FFC pour ouverture de l'accès aux inscriptions de la Coupe de France des pilotes qualifiés.

**2-8-06 :** Cette liste sera transmise à la FFC par l'interlocuteur FFC de la CIROVTT Trial.

**2-8-07 :** Dès la première épreuve CIROVTT Trial qualificative, les pilotes candidats à la qualification devront être titulaires de la catégorie de licence admise sur les épreuves de Coupe de France. Et ce dans la catégorie où il courra sur les manches de Coupe de France.

**2-8-08 :** Les pilotes prétendants entrer dans les quotas devront avoir été classés au minimum sur deux des trois manches qualificatives et ce dans la même catégorie de son niveau sportif.

**2-8-09 :** Correspondance des catégories CIROVTT Trial courues (qualifiantes) avec les catégories Coupe de France qualifiées sans tenir compte des pilotes qui sont qualifiés par leurs résultats sur les Coupes de France :

Catégorie CIROVTT Trial Elite Expert National R1 R2 R3 Catégorie Coupe de France Expert  
NAT 1 (Nationale) NAT 2 (R1) NAT 3 (R2) NAT 3 (R2)/Jeunes Jeunes

**2-8-10** : Afin de répondre du mieux possible à la motivation du changement de règlement Coupe de France, pour l'établissement de la liste des pilotes dans chaque catégorie, il sera tenu compte d'une différence maximum moyenne de 40 pénalités entre le pilote qualifiable et le premier pilote de la catégorie. Les résultats 2015 pourront également être pris en compte.

## CRITÈRES DE QUALIFICATION : CIRCUIT RÉGIONAL GRAND SUD

**Important** : tout ce qui suit ne concerne pas les pilotes qualifiés d'office par leurs résultats 2015 en Coupe de France et qui figurent sur les classes trial 2016, publiées par la FFC.

### **Manches qualificatives :**

20 mars : 1<sup>ère</sup> manche à Montauban (82) – organisée par le MTC

17 avril : 2<sup>ème</sup> manche à Labège (31) – organisée par le Vélo Trial Labège

### **Critères de sélection :**

Les candidats à la Coupe de France (qui devront s'inscrire auprès de leur club avant la première manche) seront classés en fonction des résultats **des deux premières manches** (suivant l'attribution habituelle des points à la Coupe du Grand Sud).

S'il y a plus de candidats que de places attribuées dans les quotas, ce seront les premiers classés qui seront qualifiés.

**Equivalence des niveaux Coupe du Grand Sud- Coupe de France et quota de places attribuées** (suivant le nouveau règlement FFC 2016) :

<b>Coupe du Grand Sud</b>	<b>Coupe de France</b>	<b>Quota Grand Sud</b>
R3-R4	Pas d'équivalence	-
R2	Jeune homme	5 places
R1	National 3	8 places
National	National 2	10 places
Expert	National 1	2 places
Elite	Expert	2 places

Il est donc obligatoire de demander pour la Coupe de France une catégorie correspondante à ce tableau (par ex un pilote qui roule en National au Grand Sud, devra obligatoirement rouler en National 2 à la Coupe de France).

### **Commission de la Coupe du Grand Sud**

C'est elle qui établira les classements et les transmettra à la FFC par l'intermédiaire du référent régional avant le 4 mai 2016. Les pilotes qualifiés pourront alors s'inscrire directement sur le site de la FFC

La commission est composée des responsables des clubs régionaux, elle réglera les éventuels cas litigieux, les décisions se prenant à l'unanimité :

Bike Academy Saix (81): Yannick Escoute

Cahors Cyclisme (46) : Louis Tolu

Montauban Trial Club (82) : Thierry Merlette

Bike Club de la Lèze (31) : Thierry Delouée

Trial Club de Fabrègues (34) : Christine Cardona

Vélo Trial de Labège (31) : Hervé Billerit – référent Grand Sud

## CRITÈRES DE QUALIFICATION : CIRCUIT RHONE-ALPES

Le « Projet changement règlement Coupe de France 2016 » a été validé par la CNVTT mi-janvier (ci-joint le texte).

- Maintien des catégories Jeunes et R2 en coupe de France
- Nouvelle appellation pour les catégories ci-dessous :
  - o National devient NATIONAL 1
  - o Régional 1 devient NATIONAL 2
  - o Régional 2 devient NATIONAL 3
- Le nom des catégories : Expert, Elites, Dames, Jeunes et jeunes dames restent inchangés.

Les catégories suivantes doivent aller chercher leur place sur les manches sélectives Rhône Alpes ou sur une manche de l'un des deux autres circuits (CIRO, Trophée-Sud) pour accéder à la coupe de France.

- Jeunes (5 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial 2016. La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n'ont pas de manche sélective dans leur Région.
- National 3 (8 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial 2016 (5 pilotes). La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n'ont pas de manche sélective dans leur Région.
- National 2 (10 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial (10 pilotes). La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n'ont pas de manche sélective dans leur Région.

Pour les catégories : Elite, Expert, National1, Dames et Jeunes Dames: pas de manche sélective 2016. **Sauf pour les pilotes "déclassés" sur les listes des classes trial 2016 et qui désirent rouler dans une catégorie supérieure : ils devront aller chercher leur place sur une manche qualificative, rouler par exemple en Expert RA pour se qualifier en National 1 Coupe de France (Elite R-Alpes pour Expert CDF...)**

Par contre possibilité d'une ou deux dérogations pour des 9 ans ayant le niveau coupe de France, attention il faudra respecter les critères de sélection du circuit. **Ces pilotes devront rouler R2 / Benjamins sur une manche qualificative.**

Pour cela, il faut faire au minimum 1 manche sélective sur un seul des 3 circuits (la première inscription sur une des manches sélectives du territoire détermine le circuit de référence qui sera pris en compte pour le pilote.)

Les circuits de référence sont : CIRO, Trophée Sud, Rhône-Alpes.

### **Manches sélectives du circuit Rhône-Alpes :**

- Saint-Pantaléon-les-Vignes (26) le 10 Avril : RTF26
- Chambéry (73) le 01 Mai : Passion Trial Chambéry

### **Critères de sélection (Coupe de France 2016) pour le Rhône-Alpes :**

- Rouler dans la catégorie supérieure à celle de la coupe de France (exemple : pour rouler en catégorie National2 (ex-R1) en coupe de France, il est obligatoire de rouler National en Rhône-Alpes.
- Classement des manches sélectives
- A l'issue de ces deux manches, le meilleur des deux résultats sera retenu pour la sélection.
- En cas d'ex-aequo, le classement Rhône-Alpes 2015 fera fois (si les pilotes ne roulaient pas dans la même catégorie en 2015, c'est celui qui a roulé dans la catégorie supérieure qui sera qualifié.
- 
- Ci-joint le texte « Modifications réglementaires Trial 2016 » et « Règlement VTT coupe de France ».

## CONTACTS DES DIFFERENTS CIRCUITS LABELLISES

**Cécile JAILLET - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la Coupe Rhône-Alpes**

E-mail : [sarljaillet@orange.fr](mailto:sarljaillet@orange.fr)

Tél : 06 33 31 42 36

**Hervé BILLERIT - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la Coupe Grand Sud**

E-mail : [hervebillerit@wanadoo.fr](mailto:hervebillerit@wanadoo.fr)

Tél : 06 13 63 31 61

**Daniel GREMY - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la CIRO VTT Trial**

E-mail : [gremy.daniel@wanadoo.fr](mailto:gremy.daniel@wanadoo.fr)

Tél : 06 80 05 85 28